

Communiqué de presse

Conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition de la peine de mort en Afrique centrale.

30 & 31 mars 2012 – Kinshasa.

Dans le cadre de la conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition de la peine de mort en Afrique centrale organisée les 30 et 31 mars 2012 à Kinshasa, par l'association congolaise Culture pou la paix et la Justice (CPJ) et l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

Nous, membres de la Coalition d'Afrique centrale et de l'Est contre la peine de mort,

nous réjouissons de :

- la présence lors de cette conférence, de son excellence, Luzolo Bambi, ministre de la Justice et son excellence monsieur Alexis Thambwe Mamba, ministre des affaires étrangères de République démocratique du Congo
- la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Thambwe Mwamba, **pour un moratoire irréversible sur les exécutions** en République démocratique du Congo, marquant un tournant décisif sur la voie de l'abolition.

De plus, nous interpellons monsieur le ministre des affaires étrangères, concernant la signature par la diplomatie congolaise, en janvier 2011, de la note verbale menée par les pays rétentionnistes à l'ONU. Nous appelons par conséquent la RDC à voter, en décembre 2012, à l'Assemblée Générale des Nations-Unies, en faveur du moratoire universel sur les exécutions des condamnés à mort en vue de l'abolition universelle de la peine capitale, et à se désolidariser des pays rétentionnistes.

Il est ressorti, lors des deux jours de débats de la Conférence, que les articles 16 et 61 de la nouvelle constitution du 18 février 2006 interdisent explicitement l'application de la peine de mort en République démocratique du Congo. Par conséquent, les dispositions du Code pénal congolais qui prévoient la peine de mort sont anticonstitutionnelles.

Nous en appelons à nos gouvernements respectifs, encore rétentionnistes, à abolir définitivement la peine de mort .

Coalition d'Afrique centrale et de l'Est

Composée de : ACAT (Burundi), ACAT (RCA), ACDDHO (RDC), ADSAD (RDC), ATPDH (Tchad), CDHC (RDC), CJCCPM (RDC), CLADHO (Rwanda), CPJ (RDC), Droits et paix (Cameroun), FHRI (Ouganda), ICJ (Kenya), LHRC (Tanzanie), OCDH (Congo Brazzaville), ONP(RDC), Pax Christi Uvira (RDC), RADHOMA (RDC)